

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Séance du 30 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30/11/2023 à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Monsieur Roland BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.**

Etaient présents : Mmes et MM. Roland BROQUET, Romain ARNAUD, Christie DEZERT, Emilien BIGNON, Claire ADAM, Pascal RANC, Pierre BAILLY, Vanessa CHEVALLIER, Agnès RAGOT, Johann DE BRUIN, Eléonore De FRESCHEVILLE.

Absents ayant donné procuration : Mme Sabrina GUYON pouvoir à Vanessa CHEVALLIER, M. Cosme RAGOT pouvoir à Roland BROQUET

Absents : Mmes et MM. Sylvie DEWEZ, Anne-Lise DURAND, Gérard TRUTAT, Sylvie VELUT, Florent GAUROIS, Reynald CARLOT, Séverine BROQUET.

Secrétaire de séance : Claire ADAM

Nombre de Conseillers :

En exercice :	20
Présents :	11
Représentés :	02
Votants :	13

Délibération n°

2023_D_104

Objet de la délibération : Réagencement et rénovation des sanitaires de l'école primaire Jean Moulin d'Aix-en-Othe – Passation de marchés de travaux

Dans sa séance du 15 septembre 2022, le conseil municipal a approuvé le projet visant à la mise en œuvre des travaux de réagencement et la rénovation des sanitaires de l'école primaire Jean Moulin d'Aix-en-Othe.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée à la SAS 3IA Troyes

Pour l'ensemble de l'opération, le montant à comparer avait été préalablement fixé à 125 000 € HT.

Après analyse des offres dans le cadre de la procédure, le montant des marchés a été arrêté à la somme de 120 385,97 € HT intégrant certaines prestations supplémentaires et/ou variantes.

Les attributaires des marchés constitutifs ont pu être désignés pour l'ensemble des lots (Analyse des offres en annexe).

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir valider la procédure de consultation et d'autoriser le Maire, ou son représentant mandataire, à signer l'ensemble des marchés relatifs aux travaux de réagencement et la rénovation des sanitaires de l'école primaire Jean Moulin d'Aix-en-Othe.

Vu les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyée le 24 juillet 2023 à un journal d'annonce légale (l'Est Eclair) et la dématérialisation du dossier de consultation des entreprises sur la plateforme X-Marchés,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

► **APPROUVE** le rapport d'analyse de la société 3IA pour l'ensemble des lots :

- Lot N°01 VRD - Gros Œuvre : société CAPRISTO
- Lot N°02 ITE – Bardage Bois : société DYBIEC OBS
- Lot N°03 menuiseries extérieures - intérieures - isolation - faux plafonds : société SMBI
- Lot N°04 électricité : société GRIGNOLO
- Lot N°05 plomberie : société RCG
- Lot N°06 carrelage faïence - peintures : société FARIA

► **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant mandataire, à signer les marchés correspondant avec les entreprises réagencement et la rénovation des sanitaires de l'école primaire Jean Moulin d'Aix-en-Othe. Ainsi que toute pièces afférentes au dossier.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Le Maire, Roland BROQUET.

